



MAXIME PEDNEAUD - JOBIN
MAIRE

Le 13 février 2020

Monsieur Éric Girard
Ministre des Finances
12, rue Saint-Louis, 1er étage
Québec (Québec) G1R 5L3

Par courriel : ministre@finances.gouv.qc.ca

Objet : Avis de la Ville de Gatineau dans le cadre des consultations prébudgétaires 2020-2021

Monsieur le Ministre,

Par la présente, j'aimerais porter à votre attention certains enjeux d'importance pour la Ville de Gatineau dans l'élaboration du budget provincial 2020-2021.

En 2020, les municipalités recevront pour la première fois une partie des revenus de la TVQ. Il s'agit d'un pas dans la bonne direction pour la diversification de nos revenus, et nous en sommes très heureux. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour atteindre l'équilibre fiscal, alors que les municipalités du Québec sont responsables de 58% des infrastructures et reçoivent seulement 8% des taxes et impôts. À ce propos, des gestes comme l'amendement récent au projet de loi 40 pour forcer les municipalités à fournir à leurs frais des terrains pour la construction d'écoles constituent carrément un recul. De plus, je tiens à rappeler que Québec ne paie toujours pas l'entièreté des taxes sur ses immeubles.

La Ville de Gatineau redouble elle-même d'efforts pour diversifier ses revenus en mobilisant les nouveaux pouvoirs mis à la disposition des municipalités, et nous sommes en contact avec vos homologues des autres ministères afin de mettre en place différents mécanismes à cet effet.

Au-delà des enjeux d'équilibre fiscal, les municipalités sont en mesure, avec un financement idoine, de contribuer aux priorités du Québec. En matière de lutte aux changements climatiques, par exemple, nous avons la capacité d'agir concrètement sur les émissions de gaz à effet de serre en développant nos réseaux de transport collectif.

À cet effet, le gouvernement du Québec s'est engagé à financer sa part de 60% du projet de tramway dans l'ouest de Gatineau. Votre appui sera essentiel pour aller chercher cette année la part manquante du fédéral et assurer la réalisation de ce projet.

.../2

CABINET DU MAIRE

De plus, les investissements massifs que Gatineau a réalisés au cours des dernières années dans l'offre de services de la Société de transport de l'Outaouais se sont traduits en augmentations record de l'achalandage – on parle d'une hausse de 11% seulement pour 2019. Or, afin de maintenir cet élan, il est essentiel que le Programme d'aide au développement du transport collectif soit indexé pour couvrir 50% des frais d'exploitation réels, alors qu'il n'en couvre présentement que 30%.

L'augmentation de l'achalandage que nous connaissons crée aussi une pression sur nos équipements et nos infrastructures de transport collectif. Les balises du ministère des Transports pour les projets de la STO sont de 177 M\$ pour 2020-2030, alors que plus du double de ce montant sera nécessaire pour assurer l'accroissement et la rétention de l'achalandage, et mener à terme l'électrification de la flotte d'autobus, le tout en excluant la contribution pour le projet de tramway dans l'Ouest.

En ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, nous joignons notre voix à celle de l'UMQ pour réclamer un fonds prévisible, flexible et à long terme afin d'aider les municipalités à augmenter leur résilience, les besoins en infrastructures étant estimés à plus de 4 G\$ sur cinq ans pour l'ensemble des municipalités du Québec. Nous demeurons également en attente du plan gouvernemental en aménagement du territoire relatif aux zones inondables qui, nous l'espérons, prévoira un soutien financier aux municipalités pour des mesures de réduction des risques d'inondations.

En ce qui concerne la situation du logement, Gatineau, comme plusieurs autres villes du Québec, est aux prises avec des taux d'inoccupation extrêmement faibles, particulièrement pour le logement abordable. Dans ce contexte, nous souhaitons vous faire part de notre appui pour la conclusion d'une entente bilatérale en logement avec le fédéral d'ici le prochain budget, afin de permettre de débloquer des sommes pour renforcer les programmes déjà en place, qui répondent aux besoins de nos communautés.

Finalement, en octobre dernier, l'Assemblée nationale a adopté une motion reconnaissant la situation particulière de l'Outaouais et la nécessité d'un rattrapage en matière de santé, d'éducation postsecondaire et de développement économique. Tout en vous remerciant pour votre appui à cette motion historique, nous souhaitons qu'elle se traduise par un signe concret dans le prochain budget.

Je vous remercie à l'avance de la considération que vous porterez à ces demandes. Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs,

Le maire,



Maxime Pedneaud-Jobin

- c. c. *Monsieur Mathieu Lacombe, député de Papineau, ministre de la Famille et ministre responsable de la région de l'Outaouais*
Monsieur Mathieu Lévesque, député de Chapleau
Monsieur Robert Bussière, député de Gatineau
Madame Maryse Gaudreault, députée de Hull
Monsieur André Fortin, député de Pontiac